

Image not found or type unknown



Cession, heritage, partage

Par **thierrot**, le **20/07/2016** à **06:27**

bonjour

je voudrait savoir si lors d'une succession lorsque l'un des héritiers a bénéficié d'un logement à titre gratuit l'autre héritier peut-il faire valoir le montants de ces loyers pour un partage équitable?si oui pendant combien d'années ?

d'avance merci pour votre réponse

cordialement

tg